

Attestations de compétences acquises



Objectifs du module

Ce module, destiné au profil enseignant de 2de Bac Pro famille des métiers PMIA, permet la création d'attestations des **compétences professionnelles acquises** pour les apprenants. Ce document, délivré à l'apprenant en fin ou en sortie de 2de Bac Pro PMIA, sera authentifié par la signature du chef d'établissement.

L'attestation des compétences professionnelles acquises peut être considérée comme un passeport pour l'emploi en attestant du suivi et des acquis de compétences au regard de la 2de Bac Pro préparée.

Générer une attestation de compétences professionnelles

À partir des données présentées dans le tableau de bord qui s'affiche, il est possible de valider individuellement chacune des compétences pour créer ensuite l'attestation de compétences correspondante.

Pour générer une attestation, choisissez l'élève pour lequel vous souhaitez la faire.

Vous pouvez afficher les compétences comme vous le souhaitez :

- Cliquez sur  pour avoir une vue condensée des compétences ;
- Cliquez sur  pour afficher les compétences détaillées des spécialités MSPC et PLP rattachées aux compétences communes ;
- Cliquez sur le repère de la compétence que vous souhaitez visualiser.



Validez une compétence de la page en cochant la case « compétence validée » placée sur la ligne bleue de titre de la compétence.

Réitérez l'opération à l'ensemble des compétences du tableau de bord pour cocher celles qui peuvent être validées.

Si au moins une compétence est validée pour l'apprenant sélectionné, cliquez sur le bouton "Générer

l'attestation de compétence”.

Un fichier au format **PDF** est automatiquement généré. Il est intitulé “attestation_compétences_NOM_Prenom-année-mois-jour”. Il pourra être imprimé puis validé et signé par le chef d'établissement avant d'être remis à l'apprenant.

Sélection de la classe et de l'apprenant

2nde PNEA

PRÉCÉDENT

SECHERON Karine

SUivant

✓ GÉNÉRER L'ATTestation DE COMPÉTENCES

CC11

CC21 - Approvisionner et préparer les installations, les matériels et les produits et accessoires

Compétence validée

PUF.OP01 Les outillages, les matériels d'œuvre et les matériels de contrôle sélectionnés sont conformes aux prescriptions, disponibles, vérifiés en quantité et en qualité.

PUF.OP02 L'acheminement aux postes est réalisé au démarrage du service.

PUF.OP03 La dépose et la reprise est réalisée dans le respect des procédures et de la bonne utilisation des outils.

PUF.OP04 Le poste de travail est propre et bien rangé.

PUF.OP05 Via le graphique opératoire, le signe de production est configuré en conformité à l'ordre de travail.

PUF.OP06 Les prestations sont formalisées.

Noter, en amont de la compétence :